

Livraison :	janvier 2013	Occupation agricole d'un délaissé urbain. Le projet prévoit :
Maître d'Ouvrage :	atelier d'architecture autogéré (aaa)	- la construction d'un bâtiment clos et couvert de l'ordre de 200 m ² , comprenant une salle commune, une serre, un atelier de bricolage, une kitchenette et des sanitaires,
Surface SHON :	200 m ²	- sur une parcelle agricole, intégrant des jardins pédagogiques, des jardins partagés, des cultures expérimentales hors sol.



Un projet expérimental, autonome et participatif

1. Investir un délaissé urbain pour des expérimentations agricoles et culturelles

Le projet s'implante sur une parcelle actuellement délaissée, mise à disposition par la mairie de Colombes dans l'attente d'un projet urbain de long terme sur le site. AAA profite de l'occasion pour investir cet espace, et le faire investir par les voisins du site, en proposant une « unité d'agriculture urbaine civique », fonctionnant de manière participative et écologique.

2. Expérimentations écologiques low-tech

L'objectif du projet est de viser un fonctionnement autonome du projet sur son site, à tous point de vue. Cela se traduit par les dispositions suivantes :

- Le bâtiment implanté sur le site est construit en grande partie à l'aide de matériaux de récupération, ayant un impact aussi faible que possible sur l'environnement, et capables d'être désassemblés totalement : plateforme en planches bois utilisées pour le séchage de parpaings, menuiseries récupérées, structure porteuse en bois, isolation paille...
- Le bâtiment est en interaction complète avec les jardins de la parcelle : le compost issu des toilettes sèches et des déchets de jardinage organiques sera en premier lieu mis à fermenter dans des bacs mobiles situés sous la plateforme du bâtiment, pour participer au chauffage des locaux en hiver, puis répandu sur les cultures.
- Le projet vise également l'autonomie en eau : les eaux de pluie tombant sur la toiture du bâtiment sont collectées, elles peuvent être puisées en fonction des besoins, et stockées dans un bassin dédié, capable d'alimenter les jardins. Les eaux usées sont traitées sur place par différents niveaux de bassins de phytoépuration.
- Au niveau énergétique, seuls les espaces à occupation prolongés du projet sont isolés et chauffés par un poêle bois. Ils sont reliés entre eux par l'espace de la serre, ouverte en été. Ils sont traités en ventilation naturelle.

3. Un projet qui fait parler de lui !

Le projet de l'Agrocité a été présenté au pavillon de l'Arsenal en 2012 dans le cadre de l'exposition « Re-architecture : Re-cycler, Ré-utiliser, Ré-Investir, Re-construire ».

Il a également été présenté dans le cadre de l'exposition « Common Ground » à la biennale de Venise 2012, et est la même année lauréat du prix de la Fondation Zumbobel dans la catégorie « Recherche et initiative ». Ce prix est accordé tous les deux ans pour des solutions durables dans les domaines de l'architecture et l'ingénierie qui apportent une contribution innovante à l'amélioration de la qualité de vie.

Tout le projet R'urban, qui comprend d'autres développements que celui de l'agrocité, est en ligne sur le site <http://r-urban.net/>.

Intervenants

Maîtres d'Ouvrage et architecte	Atelier d'architecture autogéré (aaa) M. Constantin Petcou	4 rue du Canada 75018 Paris	01 49 33 64 95
BET HQE	Etamine Mme Solène Peyragrosse	10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin	04 37 45 34 20